

Présents : BAUP Alexandra, BLAJAN Gérard, DHAINAUT Nadine, GRAMOND Robert, RENON Jean-Louis, RIMAILHO Jean-Claude, SAUX Jean-Michel, TOUZANNE Nadine

Absents : DAUNES Sandrine, SOUVERVILLE Fabien a donné procuration à SAUX Jean-Michel

Secrétaire de séance : DHAINAUT Nadine

POSTE SECRÉTAIRE DE MAIRIE

Il est rappelé qu'un poste de secrétaire permanent si fonctionnaire ou d'une durée de 3 ans renouvelable si contractuel a été créé lors du conseil municipal du 25 février 2022.

Une vacance d'emploi de 8 semaines est paru au niveau du centre de gestion et de pôle emploi.

Uniquement deux CV ont été envoyé, avec des profils sans expérience en mairie.

Le poste a été proposé à Madame Lory CASTIES remplaçante actuellement. Cette dernière accepte le contrat contractuel de 3 ans d'une durée de 18 heures hebdomadaire.

L'ensemble du conseil vote pour à l'unanimité.

DÉBROUSSAILLEUSE

Monsieur le maire informe qu'il est nécessaire d'effectuer un achat d'une débroussailleuse pour la commune. Il propose qu'une demande de subvention soit faite auprès du Conseil Départemental et DETR. L'ensemble du conseil municipal présent vote pour la demande de subvention et l'achat.

SDEHG

Suite à un courrier du SDEHG pour un regroupement d'achat d'électricité. Monsieur le maire expose la possibilité de migrer pour l'ensemble des contrats de la commune, y compris éclairage public vers l'opérateur qui obtiendra le marché avec le SDHG suite à appel d'offre. Cet opérateur pourra être un fournisseur alternatif ou bien historique.

L'incertitude d'un prix régulé par l'état inquiète certains élus. La proposition n'est pas retenue : 2 pour, 7 contre.

VENTE CHEMINS RURAUX M. MALLET et M. VIVIANI et CHOIX DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR CHEMINS RURAUX

Dans le cadre des ventes de chemins aux particuliers, une demande de M. Julien VIVIANI est étudiée. Il s'agit d'un chemin en bout de la parcelle ZK 14.

Dans ce schéma de cession, il est aussi proposé de céder à M. Joel MALLET le chemin desservant les parcelles ZK 15, 17, 19, 20, lui appartenant maintenant en pleine propriété.

Vente des chemins au prix de 100€.

A partir d'une liste des commissaires enquêteur intervenant sur le département de la Haute-Garonne fournie par la 5C, le choix se porte sur M. Yves Raynaud, résidant à Cazaux Layrisse, comme commissaire enquêteur.

L'ensemble des conseillers présent vote pour.

**AMÉNAGEMENT DU
FOSSÉ**

Suite à la venue de Mme BARBREAU en mairie pour la demande d'aménagement du fossé. Il est proposé de demander conseil auprès du PETR. Suite à leur retour une décision sera prise.

**RÉVISION DES
CONTRATS INTERNET
SALLE DES
ASSOCIATIONS**

Après une comparaisons des contrats internet pour la salle des associations. Sosh est retenu en tant que fournisseur le moins cher. Les conseillers présents votent pour à l'unanimité d'effectuer un abonnement avec Sosh.

QUESTIONS DIVERSES

Pour information il a été rédigé une déclaration de sinistre au niveau des cloches de l'Église suite à l'orage du samedi 23 avril.

La commune accueillera le vendredi 5 Août la Goulotte Occitane

Fin de séance,

Signature :